minué l'épaisseur du bandage, estimant que le plus à redouter était non par l'usure, mais le décollement. Les fabricants ont du reste augmenté la hauteur des roues dans le but de diminuer l'usure des bandages.

Au sujet des roues, il est bon de noter également que toutes les voitures ont des roues en bois avec moyeu d'artillerie, sauf les Darracq, Hotchkiss, Renault et Vulpès qui ont des roues métalliques.

Quel temps mettra-t-on ?

Il est assez difficile de prévoir exactement à quelle vitesse marcheront les concurrents. Cependant nous pouvons dire qu'aux essais, les travaux du circuit n'étant pas terminés et la circulation étant libre encore, certains concurrents ont « bouclé la boucle » en 56 à 58 minutes, soit à 114 kilomètres à l'heure de moyenne. Jenatzy a déclaré qu'il se sentait capable de faire un tour en 45 minutes!

Mais il faut tenir compte des difficultés que la course présente et qu'on ne rencontre pas en cours d'essai. Puis le règlement qui prévoit que les ravitaillements, changements et réparations (pneumatiques ou mécanisme), seront exclusivement exécutés par l'équipe de la voiture, va rendre la course assez pénible et diminuer la moyenne de vitesse.

D'autre part, avec une très grande vitesse, les pneus ne tiendront sûrement pas, et le temps qu'il faudra employer à les changer (au minimum 10 à 12 minutes par enveloppe) augmentera terriblement la moyenne. On l'a vu l'année dernière encore : le vainqueur n'est pas toujours celui qui a marché le plus vite, mais bien celui qui a songé à ménager un peu sa monture et ses pneus.

Pour nous résumer, nous croyons que la vitesse moyenne, sur l'ensemble des deux jours, variera entre 100 et 105 à l'heure, ce qui ferait un temps total d'environ six heures pour chaque journée.

Ceci dit, il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats que le télégraphe va nous apporter bientôt, car, fidèles à notre principe, nous avons organisé un service spécial d'informations pour renseigner sûrement et rapidement nos lecteurs sur tout ce qui se passera au Curcuit de la Sarthe.

Souhaitons que ces résultats soient favorables à notre industrie nationale... On peut l'espérer sans cependant oser risquer un pronostic... D'énormes intérêts sont en jeu dans cette grande bataille, bataille industrielle plutôt que sportive, les constructeurs ont fait d'immenses sacrifices... Puissent-ils en trouver la récompense... L'attention du monde entier est tournée vers le Circuit de la Sarthe car, connaisseurs et profanes, sont d'avis qu'une épreuve de ce genre est encore nécessaire pour stimuler l'ardeur de nos ingénieurs et constructeurs et provoquer les perfectionnements qui feront de l'automobile l'idéal moyen de transports ou de tourisme.

Et si l'industrie de l'automobile — qui fait vivre en France environ 300.000 personnes — nous fait enregistrer demain une victoire nationale celle-ci fera bien pardonner aux rapides et merveilleux véhicules qui sillonnent nos rues l'odeur qu'ils dégagent et la poussière qu'ils soulèvent... comme pour mieux prouver que tous les progrès — aussi admirables sont-ils — ont leurs inconvénients... et surtout leurs avantages!

LA SITUATION EN RUSSIE

Le calme à Cronstadt. — Les ministres prêts à démissionner

Paris, 25 juin. — Le *Temps* publie la dépêche particulière suivante :

« Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Tout est rentré dans le calme à Cronstadt. La famille impériale est partie en croisière sur les côtes finlandaises. On affirme que les ministres, MM. Stichinski et Kaufmann, peut-être M. Kokivtsef, quitteront le ministère. Le député juif Bruck ayant avisé M. Stolipine que des massacres juifs se préparaient pour aujourd'hui à Tchernigof, le ministre a télégraphié des ordres sévères de prendre des mesures énergiques pour les empêcher. »

D'après le *Novoïé Vrémia*, le général Kennenkampf a fait un discours à un banquet donné par des officiers, il a annoncé sa nomination au commandement du 3e corps de Sibérie, en affirmant l'imminence de la revanche (*sic*).

Militaires arrêtés

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — On assurait dans la soirée, que plusieurs soldats, des chasseurs de la garde, ont été arrêtés, y compris le principal meneur, le sergent Sitinski, qui a été appréhendé, alors qu'il était en fuite. Il résulte des papiers qui ont été saisis, que Sitinski appartenait à une organisation révolutionnaire importante.

On annonce également qu'un grand nombre d'arrestations ont été opérées dans le camp de Krasnoïé-Sélo, à la suite d'un meeting de soldats de la garde.

Des bruits sinistres courent au sujet de l'état d'esprit du régiment de hulans de la garnison de Pétroff.

UN MEETING DU « SILLON »

On nous adresse la communication suivante :

« La première réunion publique du *Sillon* à Paris au lendemain de la période électorale était attendue par tous avec une vive impatience.

» Après cette dernière campagne d'où les catholiques, une fois de plus, sont sortis vaincus, il était intéressant, en effet, de savoir quelle serait l'attitude de ce mouvement de jeunes catholiques ardemment démocrates et républicains, qui, bien qu'ayant engagé fermement tous ses amis à accomplir individuellement leur devoir électoral, avait résolu toutefois de se tenir, en tant que groupement, à l'écart d'une lutte où ses idées et ses méthodes propres n'étaient représentées par aucun parti.

» C'est le jeudi soir 21 juin, au manège Saint-Paul, qu'eut lieu cette importante manifestation. Devant un immense auditoire où se rencontraient quelques monarchistes turbulents et plusieurs anarchistes, Marc Sangnier a posé avec éloquence et netteté, au milieu des plus enthousiastes applaudissements, cette si passionnante et si opportune question : « Qui fera la Démocratie ? »

» L'ordre du jour suivant fut voté à une très forte majorité :

« Les 3.000 citoyens réunis le 21 juin au manège Saint-Paul, après avoir entendu le discours de Marc Sangnier et les divers contradicteurs ;

» Constatent l'impuissance des vieux partis de réaction à arrêter le mouvement démocratique actuel et celle du collectivisme étatiste à développer les nécessaires vertus morales et civiques qu'exige la Démocratie ;

» Ne retiennent du socialisme que quelques-unes des réformes immédiates qu'il propose, d'accord d'ailleurs avec le « catholicisme social » ;

» Et comptent sur le *Sillon* pour travailler à la réalisation de la République démocratique en France. »

SOIE ARTIFICIELLE

On s'occupe beaucoup en ce moment des valeurs de soie artificielle et surtout de celles de la Société Linkmeyerinère, mais comme ces dernières ne sont pas cotées en Bourse, les personnes qui s'intéressent à cette branche d'industrie si florissante, se demandent où elles peuvent s'en procurer.

Il suffira de s'adresser pour tous renseignements à cet égard à M. Max Pollak. fondateur de cette Société, 242, rue Royale, à Bruxelles.

LA LÉGISLATION DU CONTRAT DU TRAVAIL ET LES CONFLITS INDUSTRIELS

Déclaration d'un ministre à la Chambre des Communes

Londres, 25 juin. — Un membre de la Chambre des Communes, à la séance d'aujourd'hui, a demandé si le gouvernement anglais ne se mettrait pas en rapports avec les gouvernements allemand et français en vue d'instituer dans les trois pays des mesures législatives tendant, suivant la proposition de M. Clémenceau, à la Chambre française, à faire intervenir l'Etat dans les conflits industriels et la législation du contrat du travail.

Sir Campbell Bannerman répond qu'il a lu le passage du discours de M. Clémenceau auquel il est fait allusion, mais il n'est pas à sa connaissance qu'un projet de loi y correspondant ait encore été déposé.

« Nous n'avons donc, dit-il, aucune base pour juger de la convenance de proposer une législation de même nature.

» Personnellement, ajoute le président du Conseil, je crois que la coopération internationale peut, en beaucoup de cas rendre de grands services pour améliorer les conditions du travail, mais en ce qui concerne particulièrement le règlement des conflits industriels, la question se trouve si diversement affectée dans les conditions différentes des deux pays qu'une action conjointe peut être difficile. »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

AU PALAIS-BOURBON

Les grandes commissions

Paris, 25 juin. — On sait que les socialistes, craignant de voir leur minorité désormais sans action sur le bloc radical, renforcé, ont été pris du souci de défendre les minorités et que MM. Colliart et Breton déposèrent des projets de résolution ayant pour objet la représentation proportionnelle des partis dans la constitution des grandes Commissions de la Chambre.

La *Délégation des gauches*, reflet des groupes du Bloc et particulièrement du groupe radical et des deux groupes radicaux-socialistes, vient de donner son avis sur la question, en prévision de l'élection qui doit avoir lieu demain dans les bureaux de la Chambre, de la Commission spéciale chargée de statuer sur les diverses propositions concernant la nomination des grandes Commissions.

Elle a décidé sans hésitation de faire à la majorité radicale la part du lion, repoussant toutes suggestions de représentation proportionnelle. Elle s'est prononcée pour le maintien du système actuellement en vigueur, imaginé par la précédente législature et qui n'accorde arbitrairement aux minorités qu'un nombre dérisoire de sièges.

Cette décision aura pour résultat d'exclure à peu près complètement les minorités de toutes Commissions parlementaires.

AU LUXEMBOURG

Le repos hebdomadaire

La Commission sénatoriale du repos hebdomadaire a donné audience à quatre délégations de coiffeurs dont deux demandent le repos collectif et deux le repos par roulement supprimé par voix d'amendement en première délibération.

La Commission a entendu ensuite une délégation du syndicat des ouvriers boulangers qui protestent contre l'introduction dans la loi de la disposition tendant à accorder aux ouvriers des industries où le travail s'exécute constamment de nuit, un repos de treize jours par période de trois mois, pris consécutivement ou par fractions. Après entente avec les patrons, les délégués ont demandé à la Commission l'application pure et simple du repos hebdomadaire.

Par contre, M. Virat, président de l'Union du syndicat de la boulangerie française, s'est prononcé pour le repos trimestriel par période ou par fractions.

La Commission se trouve en présence des plus grandes difficultés pour arriver à une solution et elle s'ajourne à mercredi. La discussion ne pourra donc pas venir en séance demain.

LA QUESTION DE LA DÉPOPULATION

Lettre de M. Piot, sénateur à M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur

Paris, 25 juin. — M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, vient d'adresser la lettre suivante à M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur :

« Paris, 25 juin.

« Monsieur le ministre,

» Permettez-moi de retenir votre attention sur l'exposé suivant :

» Dans sa séance du 11 avril dernier, le Sénat adoptait un amendement à la loi de finances, que j'avais déposé avec mon collègue et ami M. Bernard (du Doubs).

» Il s'agissait d'un crédit de 4,000 francs, relatif aux travaux de la Commission extraparlementaire de la dépopulation, demandé par votre honorable prédécesseur M. Dubief, alors ministre de l'Intérieur, mais supprimé par la Chambre des députés; cet amendement tendait à rétablir le crédit.

» Le Sénat le vota, à la majorité de 205 voix contre 55, après un discours de M. Bernard et à la suite de l'acquiescement que vous voulûtes bien lui donner en séance publique.

» Mais le projet de budget revenu au Palais-Bourbon, la Chambre persista dans sa première décision, et malgré l'opinion formulée par le Sénat, le crédit, dans la hâte d'une clôture de session, fut finalement supprimé.

» Au cours de cette séance du 11 avril, l'honorable M. Savary, rapporteur de la Commission des finances, de qui l'hostilité au rétablissement du crédit que nous demandions n'avait d'autre cause que des raisons d'ordre budgétaire, donna pour en justifier la suppression l'argument suivant :

« Le chapitre 1er du budget de l'intérieur relatif au personnel, le chapitre 2 relatif au matériel, le chapitre 9 relatif aux impressions sont assez largement dotés pour que la Commission extraparlementaire de la dépopulation y trouve certainement le payement des travaux qu'elle a encore à effectuer. »

C'est sur l'argumentation du rapporteur lui-même, parlant au nom de la Commission des finances, que je prends la liberté de m'appuyer, en réclamant le bénéfice des chapitres 1er, 2 et 9 du budget du ministère de l'Intérieur, pour vous demander, monsieur le ministre, les moyens de réunir notre Commission, qui a le devoir et le souci d'achever sa tâche.

La Commission a fourni, en effet, depuis quatre ans, un travail considérable.

Ses membres ont déposé des rapports importants et susceptibles d'apporter une solution au problème de la dépopulation de la France. Ils s'étonnent de ne pas être mis en situation de terminer l'étude à laquelle les avait appelés M. le président du conseil Waldeck-Rousseau, par arrêté du 22 janvier 1902.

Tout leur travail sera-t-il perdu?

C'est à vous, monsieur le ministre, qu'il appartient d'en décider.

Le caractère social et patriotique des graves questions sur lesquelles il porte ne me laisse pas de doute sur votre détermination, et j'ai confiance dans votre esprit de haute justice qui saura trouver le moyen de concilier à la fois :

« 1° Le vote émis à l'unanimité par le Sénat le 29 novembre 1901, qui réclamait l'étude de la question, et le vote émis par la même Assemblée à une énorme majorité, le 11 avril 1906, demandant qu'il soit possible de donner une conclusion à l'enquête poursuivie depuis quatre années;

» 2° Le refus, par la Chambre des députés, du modeste crédit de 4,000 francs inscrit temporairement au budget dans le but ci-dessus indiqué;

» 3° L'opinion de la Commission des finances du Sénat, qui déclarait dans son dernier rapport (page 60 du budget de l'Intérieur) :

« Les dépenses de la Commission de la dépopulation, comme celles d'un grand nombre d'autres Commissions extraparlementaires doivent être prélevées sur les chapitres de l'administration centrale. Ces chapitres sont assez largement pourvus pour permettre de faire face aux dépenses de l'espèce. »

» 4° La nécessité pour notre démocratie de prendre en faveur des familles fécondes — qui augmentent la réserve vivante de la patrie et accroissent ainsi la prospérité et la grandeur de la République — des résolutions qui établissent enfin pour elles un régime d'équité en même temps qu'une aide sérieuse.

» Je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance dévouée de ma haute considération.

» E. PIOT,

» *sénateur de la Côte-d'Or.* »

LE COURONNEMENT D'HAAKON VII

La mission française

Trondjhem, 25 juin. — L'amiral Bayle a dîné, avant-hier soir, à bord du vaisseau-amiral norvégien *Norge*, tandis que les autres membres de la mission déjeunaient chez notre attaché naval, puis dinaient chez notre attaché militaire.

Hier a eu lieu un dîner officiel à bord de l'*Amiral-Aube*. Parmi les invités, un amiral et un général norvégiens. Notre ministre, M. Delavaud, offre, demain soir, un dîner de quarante couverts en l'honneur de la mission extraordinaire et de la marine norvégienne.

Nos compatriotes sont enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu. Le roi a été très aimable pour notre ministre et pour l'amiral Bayle avec qui il a longtemps causé.

Trondjhem est toujours en fête. La rade, toute bleue, resplendit sous le soleil radieux. Au loin, les glaciers étincellent et, dans la lumière éclatante de ces journées sans nuit, c'est à peine si la vie s'arrête pour quelques heures de repos.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

ROUBAIX, lundi, 25 juin 1906.

2 heures soir, 20° au-dessus de zéro, 768, variable.
6 heures soir, 19° au-dessus de zéro, 768, variable.
9 heures soir, 16° au-dessus de zéro, 768, variable.

Mardi, 26 juin 1906.

Minuit, 14° au-dessus de zéro, 768, variable.
2 heures matin, 13° au-dessus de zéro, 768, variable.

MARIAGES ET FIANCAILLES

—— On annonce le prochain mariage de M. le docteur Bourras, à Estaires, avec Mlle Jeanne Gervoson, de Limoges.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, lundi, 25 juin 1906.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York		New-Orléans	
	CE JOUR	PRÉCÉD	CE JOUR	PRÉCÉD
JUIN 1906	10.40	10.30	10.51	10.69
JUILLET	10.11	10.21	10.63	10.80
AOUT	10.19	10.31	10.48	10.51
SEPTEMBRE	10.24	10.31	10.34	10.42
OCTOBRE	10.26	10.31	10.21	10.22
NOVEMBRE	10.28	10.36	10.23	10.30
DÉCEMBRE	10.33	10.40	10.25	10.32
JANVIER	10.38	10.44	—.—	—.—
FÉVRIER	10.39	10.44	—.—	—.—
MARS	10.44	10.52	—.—	—.—
AVRIL	—.—	—.—	—.—	—.—
MAI	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS	1.000 BALLES	1.000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR	4.000 —	1.000 »

FAITS DIVERS

QUINZE MILLIONS SOUS SÉQUESTRE

Un Alsacien, naturalisé Américain sous un faux nom, vient de mourir à Paris. — Un procès est engagé autour de la succession.

Paris, 25 juin. — Il y a quelques jours, mourait, dans un somptueux appartement de l'avenue de l'Alma, au huitième arrondissement, un rentier naturalisé américain, possesseur d'une grande fortune : quinze à vingt millions.

Lorsque le greffier du juge de paix se rendit au domicile du défunt pour y apposer les scellés, sous contrôle des Etats-Unis, à qui, par testament, revenait l'héritage, les héritiers naturels du mort, au nombre de quarante, firent opposition à la chose.

En effet, M. Y..., né en 1834, à Mulhouse, s'y était rendu coupable en 1868 d'indélicatesses graves, qui l'avaient obligé, pour ne pas être arrêté, à quitter l'Alsace sur l'heure.

Il s'était rendu aux Etats-Unis, où, prenant un nom d'emprunt, X..., sous lequel il s'était fait naturaliser Américain, il avait, en vingt ans, réalisé une fort belle fortune. Depuis plusieurs années, il s'était retiré à Paris.

M. Y..., naturalisé Américain sous un nom qui n'est pas le sien, n'était donc pas, semble-t-il, citoyen de la libre Amérique. Il ne pouvait donc signer Y... son testament. D'autre part, absent d'Alsace en 1871, il ne put opter pour l'Allemagne ou la France, — de sorte que voilà un mort qui a trois nationalités.

En attendant que le différend vienne en justice, l'Etat a dû mettre sous séquestre les quinze ou vingt millions.

UN OURAGAN EN ITALIE

Vérone, 25 juin. — Ce matin, un violent ouragan a endommagé plusieurs maisons. Des pompiers, des soldats et des ouvriers travaillent à vider les caves où les eaux atteignent une hauteur de deux mètres. La grêle a également causé des dommages dans la campagne à Eau Tanbragio où les récoltes ont été détruites. Les eaux ont envahi la campagne dans d'autres localités. Plusieurs murs se sont écroulés. Les routes sont impraticables.

LE VOL DU PRESBYTÈRE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS A PARIS

Paris, 25 juin. — Les circonstances qui accompagnent le vol et la tentative d'incendie du presbytère de la paroisse de Notre-Dame-des-Champs semblent prouver que l'on se trouve en présence d'une bande parfaitement organisée dont le but serait le pillage des édifices qui ont quelque rapport avec le culte catholique.

A la sûreté on présume que, parmi les auteurs du vol commis dans la journée d'hier, se trouvent les incendiaires des églises d'Aubervilliers et du Bourget, qui ont échappé jusqu'ici à toutes les recherches.

LE COMMERCE MONDIAL

Londres, 25 juin. — Un livre Blanc publié aujourd'hui donne la statistique des importations et des exportations des trois principaux Etats depuis 1854.

Durant les cinquante années, de 1854 à 1904, les importations du Royaume-Uni ont passé de 3 milliards 348.575.000 francs à 12.018.350.000 francs,

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA SÉPARATION

L'assemblée des évêques et le Vatican

Paris, 25 juin. — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante, datée de Rome, 25 juin :

« La congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires poursuit l'examen du dossier de l'assemblée des évêques de France. Les enveloppes renfermant les voix des évêques accompagnées d'un exposé des motifs, sont ouvertes par des secrétaires qui envoient le contenu du pli à l'imprimerie secrète du Vatican qui en fait quelques copies pour le Pape et les membres de la Congrégation.

» Chaque voix est en partant examinée séparément. Cet examen durera encore quelque temps; aussitôt qu'il sera terminé, la Congrégation exprimera son avis et c'est seulement ensuite que le Pape prendra une résolution définitive. »

LE CONGRÈS DES DOUANIERS

Une délégation au Ministre des Finances

Paris, 25 juin. — Une délégation du Congrès des douaniers s'est rendue au ministère des Finances et a exprimé au ministre le désir de voir supprimer leur participation à la revue du 14 juillet, en faisant observer que leur présence à cette revue causait autant de préjudices au service qu'à eux-mêmes, car, tandis qu'ils vont se faire acclamer, les contrebandiers peuvent se livrer, tout à leur aise, à la fraude.

M. Poincaré a répondu que cette question dépendait plus du ministère de la Guerre que de lui. Néanmoins, il l'examinera avec son collègue.

EN RUSSIE

LA DOUMA. — L'interpellation sur la famine. Violents discours. — Les ministres conspués

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Aujourd'hui est venu devant la Douma, l'interpellation sur la famine. Le ministre de l'Intérieur expose que le gouvernement a déjà distribué plus de 80.000.000 de roubles et qu'il présentera à la Douma un projet d'assistance pour la population.

Plusieurs orateurs prononcent des discours très violents, accusant les administrations locales d'entraver l'assistance publique. Le député Aladine se distingue entre tous : « Le ministre, dit-il, qui n'avait pas paru à la Douma lors des débats sur l'amnistie, se présente maintenant parce que la famine exige de l'argent, et que cet argent restera dans les poches des fonctionnaires. »

La gauche lui fait une ovation.

M. Rodittchief se fait également applaudir dans une violente attaque contre le gouvernement. Le ministre répond; il dit être prêt à écouter les orateurs de la Douma, pour s'instruire de leurs désirs, mais il ne veut pas répondre aux calomnies et aux insultes.

Ces paroles sont couvertes par des cris retentissants et des coups de sifflet. Le ministre descend de la tribune et quitte la salle au milieu d'un grand vacarme.

Au milieu de l'agitation, la Douma vote un ordre du jour portant que les obstacles à l'activité de l'assistance publique subsisteront tant que le pays sera gouverné par un ministère irresponsable devant la Douma. Les ministres quittent la salle salués par les cris de : A bas! Démission! etc. Au milieu du tumulte, la séance est levée.

Soldats mutinés à Batoum

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Une partie de la garnison de Batoum, principalement de l'artillerie et du génie, se serait mutinée. Aux dernières nouvelles, les cosaques cernaient les mutins. Mais aucun coup de feu n'avait encore été tiré. Les habitants, pris de panique, se sont enfuis en grand nombre.

Le caissier de la banque russo-chinoise, à Batoum, porteur de 25.000 roubles, a été dévalisé.

PROMOTION DE GÉNÉRAUX

Paris, 25 juin. — Le général de brigade Blanche, adjoint au commandement supérieur de la défense des places du groupe de Toul est nommé gouverneur de Reims, et commandant des subdivisions de région de Mézières et de Reims; le général de brigade de Vallory, est nommé adjoint au commandement supérieur des places du groupe de Toul et commandant des subdivisions de Toul et de Neufchâteau; M. Hermite, directeur d'artillerie à Brest, est nommé, par intérim, adjoint au commandant en chef, préfet du 2e arrondissement maritime, gouverneur de la place de Brest, et dans les mêmes conditions, il est nommé au commandement de la subdivision de région, de Brest.

COLLISION ENTRE AUTOMOBILE ET VOITURE. — TROIS VICTIMES

Bernay, 25 juin. — Une collision s'est produite sur la route de Bordeaux à Rouen, entre une automobile et une voiture attelée d'un cheval. Les deux personnes qui se trouvaient dans cette dernière, ont été grièvement blessées; la propriétaire de l'automobile, une Anglaise, a eu les deux os de l'avant-bras gauche brisés au-dessus du poignet. Le cheval, lancé à 5 ou 6 mètres, a été tué net.

NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LA SUISSE

Genève, 25 juin. — L'ambassadeur de France, M. Revoil, s'est rendu à la Chambre de Commerce française dont il a présidé la séance. Répondant à une allocution du président qui faisait allusion aux négociations commerciales actuelles entre la France et la Suisse, M. Revoil a prononcé des paroles rassurantes.

Paris, 25 juin. — On lit dans le *Courrier du Soir*:

« Les négociations au sujet du quasi conflit franco-suisse se poursuivent dans d'assez bonnes conditions. Il est infiniment probable que M. Revoil dont on n'a pas oublié le rôle brillant à la conférence d'Algésiras, arrivera à solutionner favorablement les points en litige. Il suffit, d'ailleurs, d'un peu de bonne volonté de part et d'autre pour que la question des soies ne reste pas un obstacle à la signature du traité de commerce. »

UN ACCIDENT A L'AUTOMOBILE DU FRÈRE DU ROI D'ITALIE

Naples-Granjia, 25 juin. — L'automobile dans laquelle se rendait à Madrid, l'infant Don Carlos de Bourbon, beau-frère du roi, accompagné du marquis Mesa de Asta, a culbuté dans les environs de Torrelodones dans les conditions suivantes : l'infant qui conduisait la voiture, confia momentanément le volant au marquis afin d'allumer une cigarette. La cendre de celle-ci pénétra dans l'œil de M. de Asta qui, lâchant instinctivement le volant, porta la main aux yeux.

L'automobile, livrée à elle-même, fit un brusque écart et se renversa sur le talus de la route. L'infant se releva sain et sauf, mais le marquis de Asta avait une grave contusion à l'épaule.

UN PRÊTRE ASSASSINÉ PAR UN ANARCHISTE A ROME

Rome, 25 juin. — Ce matin, dans la villa Dorio Pamphili, le nommé Desanctis, 33 ans, anarchiste déjà condamné pour tentative de meurtre contre un commissaire de police, a tué de plusieurs coups de poignard, un prêtre octogénaire, l'abbé Antoine Corsi, qui allait en voiture, dire une messe à la villa Dorio Pamphili.

Selon l'*Osservatore Romano*, l'assassin a cru frapper un autre prêtre.

Les journaux de Paris de mardi matin

Paris, 26 juin 1906.

LE DISCOURS DE M. BRIAND

De la *République Française*, à propos du discours Briand :

« La vérité est que M. Briand voudrait voir les socialistes reprendre dans la majorité la place qu'ils occupaient jadis, au temps de M. Combes. Il le leur a expressément demandé à Roanne, mais il faut bien reconnaître, et c'est sans doute ce qui explique le silence provisoire de l'*Humanité*, que les réformes socialistes préconisées par M. Briand, n'ont pas un aspect bien orthodoxe. Ou nous nous trompons fort, ou les collectivistes trouveront que ce programme a beaucoup de points de ressemblance avec celui qu'a développé l'autre jour, à la Chambre, avec tant de force, M. Biétry, le président des « jaunes ».

De M. Ranc, dans l'*Aurore* :

« Tout de suite, j'ai plaisir à constater que le discours prononcé à Roanne, par Aristide Briand, est un énergique appel à l'union, à l'union entre les républicains de gauche, bien entendu.

» C'est l'appel à l'union sur le terrain des réformes démocratiques. Il faut rapprocher de cet appel, un autre passage du discours de Briand, qui en est le complément nécessaire :

« La majorité est forte, on pourrait même dire qu'elle est trop forte; mais je suis certain qu'à brève échéance, le gouvernement aura su faire ce qu'il faut pour limiter ses effusions en les ramenant à des proportions raisonnables. »

» J'ai idée qu'en écoutant ce petit couplet, M. Ribot et ses amis ont dû esquisser une grimace. Nous voilà donc, avec M. Briand, loin, très loin, de la majorité élargie à droite : nous revenons à l'union des républicains de gauche, radicaux et socialistes, travaillant ensemble à l'œuvre commune. »

De M. Jaurès dans l'*Humanité*, à propos du discours Briand :

« Nous assistons en ce moment à un phénomène singulier, on dirait qu'il y a autant de programmes que de ministres.

» A la déclaration commune, M. Clémenceau a ajouté une rallonge que M. Sarrien n'a pas retranchée, mais qu'il a peinte en gris.

» Voici que Briand ouvre tout un ordre nouveau de problèmes; de nouvelles explications gouvernementales seront bientôt nécessaires; il serait dangereux que divers ministres donnent individuellement au pays l'illusion d'un programme de réformes, et que la volonté générale du ministère reste indécise et inerte.

» Nous ne savons plus du tout quel est le programme du gouvernement. »

De M. Maujan, dans le *Radical*, à propos du discours Briand :

« C'est là plus qu'une déclaration, c'est presque un programme. Briand est un socialiste réformiste, comme nous le sommes tous dans le parti radical. Comme nous, il n'estime pas que le socialisme soit simplement une révolte des salariés contre le patronat. Il ne pratique pas l'astrologie, comme M. Guesde, qui vient de renouveler, à Roubaix, ses sinistres prédictions. »

L'OPPOSITION

Du *Soleil* :

« L'opposition républicaine de droite se rabat aujourd'hui sur M. Clémenceau, par peur de M. Jaurès. Elle se rabattra demain sur M. Jaurès pour éviter M. Guesde, comme elle se rabattait sur M. Rouvier pour éviter M. Combes. Elle passe son temps à se rabattre; elle ferait mieux, croyons-nous, de se battre; elle y gagnerait en prestige et en autorité. »

L'AFFAIRE DREYFUS

De M. Judet, dans l'*Eclair* :

« La revanche des robes rouges se poursuit à la Cour de cassation; elles veulent avoir raison des plumes blanches. Le procureur général leur a décerné un brevet d'infaillibilité en même temps qu'il proclame leur pouvoir absolu.

» Il n'est de justice possible, pour l'affaire Dreyfus, que dans cette enceinte; la Cour procède avec les pouvoirs les plus larges, que rien ne limite, dans les formes dont elle est seule juge. Depuis que la lutte est ouverte, le duel entre la justice civile et la justice militaire, dépasse la cause du condamné de 1894 et de 1899. Son sort à lui n'est d'ailleurs plus en question. Ainsi se consomme l'entreprise funeste d'anarchie et de haine dont les auteurs n'ont pu trouver, malgré des années de recherches et des falsifications, une seule raison plausible, un seul fait probant en faveur de leur triste client. Je plains les robes rouges. »

L'AMNISTIE

De M. Paul de Cassagnac, dans l'*Autorité* :

« A l'heure qu'il est, les 5/6 des catholiques condamnés ont achevé de purger leur peine. La sollicitude tardive du gouvernement pour des gens qu'il avait frappés avec la rigueur que l'on sait ne trompera personne. C'est uniquement en vue d'éviter une condamnation inévitable et méritée, aux trente malandrins pillards de Fressenneville, c'est afin de se sauver lui-même du ridicule et de l'odieux, qui le guette une fois de plus, que le ministère prononcera l'amnistie. »

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LES FÊTES DE LILLE. — La journée de lundi a été aussi favorisée par le beau temps que sa devancière. Durant tout l'après-midi, l'animation a été très grande dans les principales artères de la ville. Vers le soir a eu lieu la distribution des prix. Dans le palmarès, nous relevons les noms suivants appartenant à notre région :

Fusil-arbalète. — 1er prix, M. Victor Masquilier, de la société *Guillaume-Tell*, de Lannoy; 2 prix, M. Albert Leconte (même société); 9e prix, M. J. Mercier, de la société *St-Pierre*, d'Annappes.

Tir à l'arc au berceau. — La médaille d'éloignement a été décernée à une société de Roubaix.

Dans la soirée, une foule nombreuse de promeneurs n'a cessé d'admirer les féeriques illuminations de la rue Nationale et du square Vauban.

Il convient de signaler le succès remporté par le cinématographe en plein air, installé par les soins de la Commission des fêtes, sur la place du Théâtre.

La musique du 43e et l'*Harmonie des Canonniers Sédentaires* se sont fait entendre sur les kiosques de la Grand'Place et du square Vauban. Ils ont recueilli de chaleureux applaudissements.

NOUVELLES MILITAIRES. — PROMOTIONS. — *Infanterie.* — Sont promus au grade de colonel : M. Parès, du 91e, affecté au 110e; — Au grade de chefs de bataillons : M. Petiot de Marcourt, du 115e affecté au 127e; M. Painvin, du 127e, affecté au 148e; — Au grade de capitaines : MM. Foessel, du 16e chasseurs, affecté au 11e chasseurs; Legrand, du 46e, affecté au 127e; Cherne, du 10e chasseurs, affecté au 43e d'infanterie; Thomas, du 43e, affecté au 8e.

Cavalerie. — Sont promus au grade de lieutenants-colonels : MM. Martin de Bouillon, du 13e cuirassiers, affecté au 21e dragons; de Lestrange, du 4e cuirassiers, affecté au 6e dragons.

Artillerie. — Est promu au grade de chef de bataillon : M. Leblanc, du 27e, classé au 38e.

Génie. — Sont promus au grade de chef de bataillon : M. Pracomnot, du 3e, maintenu; — Au grade de capitaine : M. Barré, du 3e, maintenu.

Train des équipages. — Est promu : Au grade de capitaine : M. Fontaine, du 1er escadron, maintenu.

Vétérinaire-militaire. — Est promu : Vétérinaire en 1er, M. Tasset, du 21e dragons, classé au 15e d'artillerie.

Gendarmerie. — Est promu : Au grade de capitaine, M. Rousselot, à Etampes, délégué pour Lille.

Intendance. — Est promu officier d'administration principal, M. David, du 1er corps, désigné pour le 6e.

MUTATIONS. — *Infanterie.* — Sont affectés : les colonels de Prévol, du 33e, au 97; Tournier, du 57, au 33e; le capitaine Uegeres, du 43, au 127e; le capitaine Seriquet, du 110e, au 8.

Cavalerie. — Le capitaine Dubois, du 4e dragons, passe au 21e; le capitaine Bullot, du 21e dragons, passe au 4e cuirassiers.

Gendarmerie. — Le capitaine Cliquet, à Lille, passe à St-Malo.

LES GRÈVES A LILLE. — *Une grève de briquetiers.* — 123 ouvriers de la briqueterie du faubourg du Sud, se sont mis en grève, lundi matin. Contrairement aux habitudes des autres corporations, ces ouvriers demandent qu'on les laisse travailler douze heures, et, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils exigeront une augmentation de 0 fr. 05 au millier de briques.

UNE ENFANT ÉBOUILLANTÉE A DENAIN. — La petite Decaillon, trois ans, qui était allée jouer chez une voisine, rue Faidherbe, est tombée dans un chaudron d'eau bouillante. Le pauvre bébé, malgré des soins empressés, expirait le soir même des suites de ses atroces brûlures.

LUGUBRE DÉCOUVERTE A AMIENS. — Sous le tunnel de Longueville (ligne d'Amiens à Calais), un cantonnier du chemin de fer se rendant à son travail, a trouvé, enveloppé dans un journal, un petit cadavre du sexe féminin, paraissant avoir six mois. Une enquête est ouverte.

DÉRAILLEMENT D'UNE LOCOMOTIVE A COUDEKERQUE-BRANCHE. — Lundi à midi, la locomotive du train de marchandises 8.009, venant de Calais, prise en écharpe par celle d'un autre train, a déraillé. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

LA FÊTE DES INCAS A VALENCIENNES. — La fête des Incas favorisée par le temps, a pleinement réussi. L'après-midi, à trois heures, a eu lieu la fête enfantine comprenant des concours de chant et de déclamation, des ascensions de ballons et une tombola. L'Harmonie des Mineurs de Denain a été reçue à la gare à cinq heures. Elle a donné un concert applaudi.

L'ORAGE. — *A Hersin-Coupigny*, au cours du violent orage, un mineur a été grièvement brûlé par la foudre; son habitation a été fortement endommagée.

A Arras. — Si l'orage n'a pas été d'une violence extrême, il n'en a pas moins causé des dégâts assez considérables. Vers cinq heures et demie, la foudre est tombée sur les fils électriques, au faubourg Ronville, rue des Ganguiers; chez M. Hay, elle a causé des dégâts aux arbres du jardin.

A Achicourt, la foudre est tombée sur la maison de M. Madeleine, garde-frein, pénétrant par la cheminée et occasionnant un commencement d'incendie qui fut promptement éteint.

A Anzin (Nord). — Dimanche matin, la foudre est tombée sur les fils électriques qui vont de la Compagnie d'Anzin à la maison du directeur, M. François. Le fluide, suivant les fils, arriva dans les écuries où il provoqua un commencement d'incendie. Quelques minutes plus tard, le cocher entendant des plaintes partant de sa demeure, proche des écuries, y courut et trouva sa femme étendue par terre et ne donnant plus signe de vie. Il fallut une heure et demie de soins et de massage énergiques pour ranimer la pauvre femme.

A Merville, vers sept heures du matin, la foudre a causé quelques accidents, heureusement sans gravité. M. Paul Merchez, tailleur, qui travaillait dans son jardin, fut terrassé et étourdi.

Au hameau de Robermetz, la foudre pénétra par le faîte, dans la demeure du sieur Cerignart. Après avoir perforé le mur en trois ou quatre endroits, le fluide électrique pénétra dans la cuisine, brisant tableaux, vaisselle et vases, éclaboussant de terre, le berceau de l'enfant qui dormait. Un petit garçon de six ans ouvrait à ce moment la porte d'entrée, le fluide sortit de la maison, lui passant entre les jambes et sans lui faire aucun mal.

NOMINATION D'UN NOTAIRE A ST-AMAND. — M. Lefebvre est nommé notaire à St-Amand-les-Eaux, en remplacement de Me Mention.

LE QUESNOY. — Par décret, les justices de paix des cantons Est et Ouest du Quesnoy (Nord), sont réunis sous la juridiction du juge de paix du canton Est.

LA CATASTROPHE DE COURRIÈRES. — Dans la journée de dimanche, neuf cadavres ont été remontés de la fosse n° 4. Ils ont tous été reconnus.

Dans la journée de lundi, trois cadavres furent également remontés de la fosse n° 2. Deux ont été reconnus.

LA COMPAGNIE DE COURRIÈRES CONTRE LE « RÉVEIL DU NORD ». — Paris, 25 juin. — L'*Humanité* de demain annonçant que le *Réveil du Nord* est poursuivi pour diffamation et injures, par la Compagnie de Courrières, M. Lavaur, directeur et M. Bar, ingénieur de la Compagnie, dit que la somme demandée au journal lillois, comme dommages-intérêts, par les intéressés, est de 650.000 francs.